

Caen et Rouen, le 22 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Agissons maintenant contre l'ambrosie !

Samedi 22 juin, 8^{ème} journée internationale de lutte contre l'ambrosie

Le 22 juin aura lieu la 8^{ème} journée internationale de l'ambrosie, une plante fortement allergisante. Un peu partout en France des événements sont organisés à cette occasion. En Normandie, région encore peu touchée, la surveillance s'organise.

Arrivée en France au 19^{ème} siècle en provenance d'Amérique du Nord, l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante qui émet, à partir de mi-juillet, avec un pic pollinique en septembre, un pollen très allergisant pour l'homme. **Quelques grains de pollen par m³ d'air peuvent provoquer des symptômes allergiques sévères chez les personnes sensibles** : rhinites souvent accompagnées de conjonctivites, trachéites, apparition ou aggravation d'asthme allergique ou encore réactions d'urticaire et eczéma.

En région Auvergne-Rhône-Alpes où elle est très implantée, l'Observatoire Régional de la Santé et l'Agence Régionale de Santé ont estimé qu'en 2017 plus de 660 000 personnes ont souffert d'allergie à l'Ambrosie dans leur région (**soit près de 10% de la population régionale**) et que les coûts sanitaires associés étaient de l'ordre de 40,6 millions d'euros. Si la Normandie était infestée par l'ambrosie de la même manière, on estime que 270 000 personnes pourraient être impactées et le coût potentiel des dépenses de soin correspondantes s'élèverait à 17 millions d'euros !

En plus d'être une problématique de santé publique, l'ambrosie a aussi un impact sur l'agriculture. En effet, elle peut se développer dans des parcelles agricoles aux dépens des cultures et entraîner des pertes de rendements et des coûts de gestion supplémentaires.

En France, elle s'est développée sur une bonne partie du territoire national, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes mais aussi en Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et région Grand-Est. Dans les régions touchées, elle a colonisé de nombreux types de sols, tels que les parcelles agricoles, les bords de cours d'eau, les zones de chantiers, les jardins, les parcs, ou encore sur les bords de routes.

En Normandie, sa présence est jusqu'alors limitée à quelques signalements ponctuels. Alors, pourquoi en parler aujourd'hui ? **Parce que c'est au stade de la détection précoce des nouveaux foyers que les actions de lutte sont les plus efficaces et les moins onéreuses !** Tous les acteurs – particuliers, collectivités, agents des routes, agriculteurs, entreprises, services de l'état et établissements public - sont potentiellement concernés et invités à être vigilants, c'est pourquoi des actions de sensibilisation des acteurs sont prévues en 2019 par les FREDON de Normandie, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

En cas de suspicion de présence d'ambrosie, il convient d'effectuer un signalement sur la plateforme nationale « signalement ambrosie » au moyen de l'un des quatre canaux de signalement suivants :

- le site internet : **www.signalement-ambrosie.fr**,
- l'application Smartphone « signalement-ambrosie »
- le téléphone au 0 972 376 888
- le courriel à l'adresse : contact@signalement-ambrosie.fr.

Attention ! Des confusions sont possibles ! Des éléments de reconnaissance de la plante sont disponibles au lien suivant : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/cartereconnaissance_ambrosie_feuilles_armoise.pdf
Pour faciliter la gestion des signalements, il est important de fournir des photos de bonne qualité et de renseigner vos coordonnées en cas de nécessité de contact ultérieur. Une fois le signalement validé, un accompagnement des acteurs locaux pour la mise en œuvre des actions de lutte visant à éradiquer les nouvelles populations d'ambrosies est effectué par les FREDON en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Pour en savoir plus :

- Sites internet :

www.ambroisie.info

www.normandie.ars.sante.fr/lambroisie-1

- Vidéos :

▪ « *2 minutes tout compris* »

▪ « *L'ambroisie : des graines, du pollen et des allergies* ») : Version 14 minutes, Version 5 minutes

- Ministère des Solidarités et de la Santé, dossier Ambroisie

- Réseau National de Surveillance Aérobiologique (R.N.S.A.) : <http://www.pollens.fr>

Contacts :

Départements 14, 50 et 61 :

Benoît COIFFIER. Tél. : 02.31.46.96.54 - E-mail : b.coiffier.fredonbn@orange.fr

Départements 27 et 76 :

Damien MERCIER ou Sandra LEFRANCOIS. Tél. : 02.77.64.50.31 - E-mail : damien.mercier@fredon-hn.com / sandra.lefrancois@fredon-hn.com



Visuel : : ambroisie à feuilles d'armoise fleurie (crédit photo : FREDON France)